



LA RECHERCHE PERSONNALISÉE DE LOGEMENT

Les bénéficiaires

- Salariés des entreprises du secteur privé non agricole (10 salariés et plus), en mobilité professionnelle (embauchés ou mutés) prenant un logement locatif (70 km minimum entre l'ancien et le nouveau logement)

Les caractéristiques

Accompagnement personnalisé et prise en charge globale pour la recherche d'un logement locatif sur le site d'arrivée.

Ce service est totalement pris en charge, sous forme de subvention, par l'AIDE MOBILI-PASS ®.

- Aide au recensement des attentes et besoins : envoi d'un questionnaire détaillé au salarié afin de valider ses souhaits sur le type de logement recherché,
- Recherche et sélection des logements,
- Visite accompagnée des logements pré-sélectionnés, découverte de l'environnement et présentation de la ville d'accueil,
- Aide à l'installation et aux formalités administratives (bail, état des lieux, etc...).

Le CIL-PASS MOBILITÉ ® est cumulable avec le prêt Mobilité et les AIDES LOCA-PASS ® (sous conditions).